

Zeitschrift: Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: - (1852)

Artikel: Sylviculture : observations sur la culture du chêne
Autor: Amuat, X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N° 5.

SYLVICULTURE.

OBSERVATIONS SUR LA CULTURE DU CHÊNE,

Par X. Amuat.

La question à résoudre est la suivante : aujourd'hui que des exploitations fréquentes et considérables ont fait disparaître le chêne des pâturages boisés, et que ces terrains sont entièrement livrés à la culture des plantes alimentaires, quelles sont alors, eu égard au climat et à la nature du sol, les localités qu'il faut assigner à cette espèce d'arbre ?

A cette première question, on peut ajouter la suivante : N'est-il pas nécessaire et dans l'intérêt de la fortune forestière des communes, de reconstituer autant que possible les forêts de chênes ?

Les forêts de hêtres qui occupent les plaines et les collines, et qui sont mélangées avec le chêne, serviront à trouver la solution de la première des questions que nous avons posée plus haut. Nulle part le chêne ne montre un développement plus prospère que lorsqu'il est transporté dans ces dernières forêts ; non-seulement sa croissance annuelle y est en rapport avec celle du hêtre, mais on peut ajouter qu'il le surpasse le plus souvent en grosseur,

lorsque la forêt arrive vers l'âge de quarante à cinquante ans.

Il y a quelques années que j'ai fait pratiquer un semis de chênes *par places* dans une de ces dernières forêts ; cette opération ayant eu lieu en même temps que la coupe d'ensemencement et pendant une année de faîne , il est arrivé que les hêtres et les chênes se sont développés en même temps. Dès la première année qui a suivi le semis , j'ai tenu note de la longueur de la pousse annuelle de ces deux espèces d'arbre, et jusqu'à ce jour ce sont les jeunes chênes qui ont montré la croissance la plus rapide.

Ce dernier fait joint à l'observation que nous avons émise plus haut que dans les forêts de moyen âge mélangées de hêtres et de chênes , ces derniers présentent le plus souvent les plus fortes dimensions , on peut conclure que l'on attribue au chêne un défaut qu'il n'a pas, celui de se développer avec une grande lenteur. Ce préjugé , il faut bien le remarquer , nuit extrêmement à la culture du chêne. Les communes, sous l'influence de cette idée, qu'il faut des siècles à cet arbre pour offrir un certain produit n'entreprennent que fort difficilement des semis de cette espèce de bois.

D'après ce qui précède , si l'on veut propager le chêne dans les forêts du Jura , c'est principalement dans celles de hêtres , qui occupent une position convenable sous le rapport du climat et du sol, qu'il doit prendre place.

Les semis de chênes dans ces forêts sont peu coûteux et se pratiquent avec une extrême facilité. Il suffit de soulever les feuilles qui recouvrent la superficie du sol et de déposer trois ou quatre glands dans chaque petite place. L'année suivante , le terrain est abondamment couvert de jeunes plants. Il y a toutefois une condition indispensable à la réussite du semis ; c'est de faire semer les glands immédiatement après la récolte qui en a été faite.

Les coupes qui ont eu lieu sur les pâturages boisés ont provoqué un grand déficit dans la richesse forestière des communes, en même temps qu'elles mettent à découvert une vérité que chacun est obligé de reconnaître : c'est que les chênes deviennent de jour en jour plus rares dans le Jura.

A voir l'activité avec laquelle les défrichements sont poussés sur les pâturages communaux, qui seuls renfermaient encore les derniers arbres des anciennes forêts de chênes, on peut affirmer que dans quinze ou vingt ans, le pays devra se pourvoir ailleurs des chênes qui lui seront nécessaires dans les constructions.

C'est autant pour recommander la culture de cet arbre si précieux sous tant de rapports que pour m'élever contre le préjugé auquel il a donné lieu, que je me suis décidé à vous livrer ces quelques réflexions.

